

Bonjour,

Vous avez été admis.e en **DEUST 1 Préparateur en pharmacie** à l'Université Grenoble Alpes.

Vous devez impérativement effectuer votre **inscription administrative en ligne** **entre le 20 et le 31 août 2026**

Si vous ne parvenez pas à vous inscrire, merci de contacter la scolarité par mail :

preparateurpharmacie@univ-grenoble-alpes.fr

Les inscriptions se déroulent en 3 étapes

I. **Première étape (uniquement pour les étudiants en contrat d'apprentissage) :**

Faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus** (CVEC) en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de 105 €, un **code** vous sera donné. Il faudra le saisir au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.

II. **Deuxième étape :**

Procéder à votre inscription administrative. En fonction de votre situation, consultez les pages suivantes :

- c'est votre première inscription à l'Université Grenoble Alpes -> <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/inscription-administrative-premiere-inscription-600426.kjsp?RH=1575898842550>
- vous êtes déjà inscrit à l'Université Grenoble Alpes (si vous avez déjà été inscrit à l'UGA, votre inscription administrative est qualifiée de "réinscription") -> <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/inscription-administrative-re-inscription-600403.kjsp?RH=1529672152586>

III. **Troisième étape :**

Dépôt des pièces justificatives sur internet :

Vous devrez **déposer vos pièces justificatives nécessaires pour finaliser l'inscription sur internet** via ce lien :

<https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga/page/login.jsf>

Pièces qui seront à déposer :

- Carte identité ou passeport,
- Relevés de notes du BAC
- Photo d'identité (si vous n'avez jamais été inscrit à l'UGA)
- Le contrat d'apprentissage ou de le contrat de professionnalisation

Ce lien vous sera communiqué à la fin de votre inscription en ligne une fois votre inscription validée. Pour les étudiants jamais inscrits à l'UGA : vous recevrez ce lien par mail dans les 72h après votre inscription en ligne.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Vous trouverez toutes les informations ici : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/votre-situation/etudiant-en-situation-de-handicap/etudiant-en-situation-de-handicap-1397164.kjsp>

REUNION DE RENTREE A L'UGA

Une réunion de rentrée à l'UGA aura lieu **le lundi 7 septembre 2026 sur le campus de Grenoble.**

Votre CFA vous donnera toutes les informations nécessaires sur le déroulement de cette journée.

C'est lors de cette rentrée que votre carte d'étudiant vous sera délivrée (si toutes vos pièces justificatives ont bien été déposées et validées).

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, **la scolarité de l'UGA sera fermée du jeudi 23 juillet (au soir) au dimanche 23 août 2026.**

La scolarité des DEUST